

Jour 3 – Révision du texte

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs,

Je suis Yvens Rumbold, Directeur exécutif de l'organisation Ayiti Demen. Je viens d'Haïti, du pays qui a donné au monde comme le disait Frédéric Douglass la première leçon de liberté le 18 novembre 1803.

Haïti a depuis 1804 crié haut et fort que toutes les vies noires comptent comme le disait la présidente de la Fondation, Michèle Duvivier Pierre-Louis.

Quand le président Haïtien a reçu Simon Bolivar le 2 janvier 1816 avant les guerres d'indépendance en Amérique latine, après lui avoir fourni armes et munitions, mes ancêtres n'ont demandé qu'une chose à Bolivar : l'abolition de l'esclavage des Noirs là où Bolivar allait commander. C'était 12 ans après notre indépendance. Parce que cette leçon de liberté pour nous était primordiale.

Pourtant, dès le lendemain de sa création, Haïti, première nation et république d'ascendance africaine a été discriminé par les grandes puissances d'alors parce qu'un pays noir libre ne pouvait exister et jusqu'à ce jour, les Haïtiens fuient leur territoire en quête d'une vie meilleure à cause même des conséquences de ce traitement, de l'esclavage, des conditions inhumaines créées par les mauvaises politiques haïtiennes et internationales en Haïti, du soutien international à la dictature des Duvalier et des gouvernements fantoches, du paiement de la dette de l'indépendance à l'État français, et du profit de banquiers américains et français liés à ce paiement de la dette.

Malheureusement, Mme la Présidente mon pays est également devenu un cas d'école des conséquences flagrantes des structures et politiques discriminantes et xénophobes en République dominicaine, sur les frontières américaines (sud et étasuniennes), et des conséquences du dérèglement climatique.

Nous savons qu'il y a toujours une tentative de séparer Haïtiens d'Africains-Américains, d'Africains des Afro-Brésiliens, Afro-mexicains, Afro-Caribéens, Afro-Arabs, Afro-Européens et Afro-Asiatiques. S'il y a une chose dont nous pouvons tous être sûrs avant de demander votre nationalité, les autres, ils voient des hommes et femmes noirs ! L'Alliance est importante si nous voulons des droits universels pour toutes les personnes d'ascendance haïtienne. L'Alliance est importante si nous voulons que les propositions dans la déclaration sur les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine soit appliquée et respectée. Nous appelons donc à nouvelle décennie des personnes d'ascendance pour profiter de ce momentum. Ce n'est pas parce que les autochtones ont pris 25 ans avant d'avoir leur déclaration que nous devons attendre autant.

Je comprends comme l'a dit Mme Gougall que nous ne pouvons pas tout ajouter dans la déclaration, ou l'intervention du représentant de l'Afrique du Sud, mais il y a des principes et idées incontournables. J'insiste sur deux notions : celles de l'éducation et de la réparation. Il est important d'insérer :

- 1- La nécessité d'adopter des mesures concrètes pour diffuser la connaissance sur les torts causés par la discrimination, les paiements de dette, les exploitations sur tous les moyens de communication pour que les jeunes apprennent et supportent les actions de cette instance ; la diffusion de cette déclaration sur les droits des personnes d'ascendance africaine est une

priorité ; les acteurs de la société civile peuvent participer à ces efforts d'éducation dans leurs pays respectifs avec le soutien nécessaire.

- 2- Enfin, d'ajouter le droit à la réclamation ou la création d'un fonds de réparation multilatéral. Car nous devons faire apparaître la question de la réparation dans tous les instruments du Forum permanent. Car les ressources financières existent et des richesses se sont accumulées sur notre dos depuis des siècles. On ne pourra pas accomplir nos objectifs tant que les Etats qui ont perpétré leurs exactions n'aient pas reconnu publiquement leurs torts et prendre l'engagement d'aider à inverser les structures établies au sein de leurs sociétés. Par exemple, j'apprenais hier de la sœur Mame Fatou Niang, qu'en France, Haïti n'est mentionné dans l'histoire dans les écoles que pour parler de crises humanitaires. Rien sur le passé colonial français en Haïti. Je remercie Mme Fanon Mendès-France, Mme Sheperd, Mme Sommer, et M. McEchrane, Mme Reynolds et tous ceux qui ont intervenu hier ou aujourd'hui en faveur d'Haïti. Haïti n'y arrivera pas seul et aura besoin de votre soutien dans ce combat comme vous l'exprimez ici. Merci au nom de tous les Haïtiens. C'est un fait : Haïti a véritablement payé ce qu'il ne devait pas payer, et il subit sévèrement les conséquences. Et c'est un droit qu'il a de réclamer le remboursement pour une justice sociale et économique sur la terre de Dessalines, Pétion, Christophe et Toussaint Louverture.

Je vous remercie Monsieur le président,